



Refus d'accès au logement pour estimation

Par Avo75

Bonjour,

Je reviens vers vous car j'ai un nouveau souci avec ma belle-mère.
Mon père était remarié sous le régime légal, sans contrat de mariage.
Par testament, il l'a déshéritée.

Elle habite (pour 1 an) la maison qui appartenait à mon père avant le mariage.

Le problème est le suivant.

Je dois faire estimer la maison pour le fisc, mais elle refuse de nous laisser accéder à celle-ci.
Y-a-t-il une règle pour ce cas précis ?

Merci.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il y a plusieurs méthodes d'estimation qui ne nécessitent pas de visiter.
Demandez à votre notaire.